

# L'or et l'argent : la question du bimétallisme

Autor(en): **Lévy, Raphaël-Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039430>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un siège très léger, un dossier, des roues munies de pneumatiques ; à l'avant, le moteur, un moteur de Dion. Et c'est tout. L'originalité principale réside dans la transmission du moteur à l'axe des roues et dans la commande du mouvement. L'avant-train est moteur et directeur, tout comme dans la première voiture de Cugnot. C'est très bien. Mais ce qui est avant tout à noter, c'est surtout la façon élégante et simple de régler la marche : marche en avant, marche en arrière, au moyen d'un unique levier à portée de la main. Plus d'organes divers. Vous voulez partir, vous soulevez le levier-guidon. Vous voulez changer de vitesse, vous déplacez le même levier. Vous voulez arrêter, de même, et, de plus, vous appuyez sur un petit marchepied qui commande le frein. Vous désirez faire voiture en arrière, vous agissez sur un ressort qui est sur le levier. En un mot, vous gouvernez du bout du doigt, grâce à ce levier-guidon, qui sert encore à donner la direction. Tout est dans la main.

Le curieux, c'est que toute la machine et la transmission tiendraient dans un chapeau. La manœuvre se comprend aisément. Le moteur actionne deux plateaux de friction parallèles. Entre eux existe, installé sur l'essieu moteur, un troisième plateau mobile et pouvant coulisser à droite et à gauche. Quand il n'y a pas contact entre les trois plateaux la voiture est au repos. Si, avec le levier-guidon, on assure le contact, il y a entraînement de l'essieu par adhérence, le contact avec un des plateaux moteurs entraîne la voiture en avant ; avec l'autre, l'entraîne en arrière. Quant aux changements de vitesse en marche, ils sont obtenus par un artifice ingénieux qui caractérise l'invention de M. Henry de Riancey. Le plateau mobile d'embrayage est construit de façon qu'il peut changer de diamètre et s'ouvrir plus ou moins comme un parapluie et cela toujours sous l'action du levier-guidon. Aussi, en rapetissant le diamètre, on diminue l'adhérence, et on réduit la vitesse ; en l'agrandissant, on accroît le contact, et on augmente la vitesse. C'est rudimentaire et très efficace.

Ce petit tricycle est si facile à manier que je l'ai fait courir dans les espaces bien réduits de l'atelier où il a été construit, la pluie ne permettant pas un essai sur route. En avant, en arrière, à droite, à gauche, cela va tout seul. Le moteur n'a guère qu'un cheval. Il n'en faut pas plus pour faire ses 20 kilomètres à l'heure largement. On verra après des essais sur route.

Quoi qu'il en soit, le quadricycle automobile de M. Henry de Riancey fera une légitime concurrence aux tricycles à pétrole, parce qu'on y est confortablement assis, que l'on n'y est pas secoué par des trépidations incessantes et que l'on peut causer tranquillement avec son compagnon de route en assurant d'une main sûre la direction de la voiture. Quand je disais que l'on nous construirait, enfin, des voiturettes pas trop chères pour la promenade et même pour faire notre tour en France !

---

## L'OR ET L'ARGENT

### *La question du bimétallisme*

---

Nous voudrions, dans les quelques pages qui suivent, abréger le plus possible le côté historique de la question, qui exigerait, à lui seul, un gros volume, et nous borner à donner un résumé clair de la situation actuelle.

Il faut toutefois rappeler que la monnaie, chez les peuples dont l'histoire a conservé le souvenir, a été constituée par divers métaux successivement considérés comme précieux. Le fer, l'électrum, le cuivre ont été des métaux monétaires, mais l'argent et l'or seuls avaient, jusque dans les temps modernes, conservé le pouvoir libérateur; ils ont, jusqu'en 1873, été monnayés librement dans la plupart des grands pays, à l'exception de l'Angleterre.

Si nous entrons dans le détail des faits, nous verrions que la valeur relative de l'or et de l'argent a constamment varié au cours des siècles; que, dans certaines civilisations antiques, un poids d'or a valu dix, douze, treize fois le même poids d'argent; qu'à des époques plus lointaines et plus obscures, le rapport semble avoir été tout autre; qu'au cours de l'ère chrétienne, il y a eu des différences très considérables d'un siècle au suivant, et même à des intervalles moindres; que l'or abondant, par exemple, sous les Mérovingiens, est devenu plus rare sous les Carolingiens; que les époques des grandes découvertes minières ont amené des perturbations violentes; en résumé, que, à regarder les choses d'un peu haut, la valeur relative de l'or et de l'argent a été toujours variable.

Par un concours de circonstances qu'il est inutile de rappeler ici, les oscillations ont été relativement peu considérables pendant les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. La loi monétaire française de 1803 établit la libre frappe des deux métaux dans le rapport de 1 à 15  $\frac{1}{2}$ , c'est-à-dire ordonna que tout particulier pourrait présenter aux hôtels des monnaies une quantité quelconque d'or ou d'argent qui lui serait rendue monnayée, à raison de quinze fois et demie autant de francs, pour un poids quelconque d'or, que pour le même poids d'argent.

Voilà exactement en quoi consiste le *bimétallisme* : possibilité de se servir indifféremment de l'or ou de l'argent, dans un rapport déterminé par la loi, en quantité illimitée, la frappe de l'un et de l'autre étant libre.

L'importance économique et financière de la France a contribué à donner une certaine fixité, de 1803 à 1870, à ce rapport de 1 à 15  $\frac{1}{2}$  qui, pendant la même période, a été également adopté, exactement ou à peu près, par nombre d'autres pays. Cette fixité a contribué à fausser les idées des générations qui ont vécu sous ce régime, et qui ont érigé à la hauteur d'un dogme un équilibre qui n'était que l'effet du hasard combiné avec un ensemble de législations dirigées dans ce sens. Aussi, lorsque, d'une part, des modifications survenues dans le système monétaire de plusieurs grandes nations, et, d'autre part, une augmentation énorme de la production de l'argent vinrent déprécier la valeur de celui-ci par rapport à celle de l'or, beaucoup d'individus et de communautés refusèrent d'abord de croire à la possibilité d'un changement aussi radical dans la constitution monétaire du monde. Du fait que, depuis deux ou trois générations, la France avait vécu sous le régime bimétalliste, que nous avons expliqué plus haut, on a voulu conclure à la permanence de ce régime.

Quand on a vu le rapport légal détruit par les faits, c'est-à-dire par cette brutale évidence qui s'appelle le cours d'un marché libre, on a cru que des mesures artificielles pourraient rétablir les anciens prix, le rapport légal de quinze et demi à un, devenu un rapport commercial de trente à un.

Ce n'est pas en France, heureusement, malgré les clameurs de certains partis, que cette coûteuse expérience s'est faite. Elle s'est poursuivie non pas *in anima vili*, mais *in anima aliena*, de l'autre

côté des mers, dans la puissante République des Etats-Unis qui, seule au monde peut-être, était assez riche pour supporter le luxe coûteux d'une extravagance monétaire soutenue pendant quinze ans, de 1878 à 1893. Pour donner une satisfaction partielle aux partisans du métal blanc qui en réclamaient la libre frappe, le Congrès de Washington décida en 1878, par une loi connue sous le nom de *Bland-Bill*, que le Trésor fédéral achèterait tous les mois pour deux millions de dollars d'argent qui seraient monnayés en pièces d'un dollar. En 1890, trouvant que cela n'était pas encore suffisant, les Chambres votèrent un nouveau régime, connu sous le nom de *Sherman-Bill*, en vertu duquel le Trésor porta ses achats mensuels à quatre millions et demi d'onces d'argent, c'est-à-dire à peu près deux fois la quantité précédemment fixée. Le point de départ de cette législation était doublement faux : il est aussi contraire à la nature des choses de vouloir fixer un rapport immuable entre deux métaux que de faire frapper des monnaies que le public ne demande pas. Les gouvernements n'ont pour fonction que de revêtir de leur empreinte les lingots qui leur sont apportés aux hôtels des monnaies. Quand le besoin de pièces nouvelles se fait sentir, le jeu naturel des échanges sait bien les réclamer. Pendant chacune des douze premières années, le Trésor fédéral acheta 125 millions, pendant chacune des trois dernières, 250 millions d'argent, jusqu'à ce que, épouvanté par les conséquences que cette inondation du métal blanc menaçait d'avoir pour sa circulation monétaire, le pays se ressaisit.

Les achats d'argent furent arrêtés par une loi d'octobre 1893 : ils n'ont point été repris depuis, et ne le seront vraisemblablement pas.

Cette campagne a démontré de la façon la plus dramatique que nul pouvoir humain n'est assez fort pour changer la loi économique de l'offre et de la demande. Sous l'influence de l'augmentation incessante de la production de l'argent, mais surtout par suite de la conviction dont les peuples se pénètrent de plus en plus qu'ils auront bientôt assez d'or pour suffire à toutes leurs transactions et que, du reste, aucune loi ne saurait maintenir la fixité du rapport entre deux métaux, le métal blanc a successivement perdu sa force libératoire ou, tout au moins, le droit de libre frappe dans la plupart des pays du monde. Il n'est plus guère aujourd'hui que le Mexique qui ouvre encore ses hôtels des monnaies, à ce métal, tombé partout ailleurs au rang de monnaie divisionnaire ou de monnaie d'appoint.

Il convient ici de mentionner la situation particulière de certains pays comme la France et l'Allemagne où l'argent n'est plus frappé, mais où circulent encore d'anciennes monnaies telles que nos pièces de cinq francs et les thalers prussiens, auxquelles force libératoire a été conservée. Il est probable que le jour n'est pas très éloigné où ces vestiges d'un état de choses ancien disparaîtront, soit qu'on jette au creuset ces pièces, soit qu'on les relègue au rang de monnaies d'appoint.

La citadelle de l'argent avait été, jusque dans les derniers temps, l'Asie, où le métal blanc régnait en maître. Bien qu'aux époques de Darius et de Xerxès ce fût au contraire l'or qui y abondât, les échanges, sur la plus grande étendue de ce continent, se sont faits depuis plusieurs siècles presque exclusivement au moyen de l'argent, et de l'argent en lingots, plus encore que de l'argent monnayé. Mais, en 1893, une loi anglaise a suspendu la libre frappe de l'argent aux Indes, et marqué ainsi le début d'une ère nouvelle pour cette immense agglomération de 250 millions d'individus. Désormais, la pièce d'argent dénommée roupie, qui valait jadis 2 fr 50, quand le

rapport avec l'or était 15 1/2, a été assimilée à un jeton revêtu de l'estampille du gouvernement anglo-indien, lequel lui a assigné une valeur fixe maximum *en or* de 1 fr. 70. Ce n'est pas encore l'introduction franche de l'étalon d'or aux Indes, mais c'est un acheminement vers ce régime. Déjà à cette heure la roupie, sur le marché des changes internationaux, vaut 40 % de plus que le lingot de métal blanc qui la constitue.

D'autre part, le Japon vient de décider l'adoption de l'étalon d'or. Il ne reste donc plus, comme grands pays asiatiques, que la Chine et l'Indo-Chine au régime de l'argent ; et encore les Chinois emploient-ils l'argent sous forme de lingots beaucoup plus que sous celle de monnaies, tandis que, dans notre empire colonial, les piastres ne sont frappées que par le gouvernement. Nous avons donc raison de dire tout à l'heure que le Mexique est le seul pays important du monde où la libre frappe de l'argent pour les particuliers existe encore.

Le bimétallisme, c'est-à-dire le régime dans lequel les deux métaux sont librement et concurremment frappés, a vécu. Sa disparition a été beaucoup plus rapide et s'est faite beaucoup plus facilement qu'on n'aurait pu le supposer il y a vingt ans, quand l'évolution inéluctable commença à apparaître clairement aux yeux des économistes perspicaces.

Tous les maux qui furent alors prédits à l'humanité ne sont pas venus. Les catastrophes ne se sont pas produites. Il a été victorieusement démontré que la baisse de prix de certaines marchandises n'était pas due au fait que l'argent n'est plus librement monnayé. Les prix du blé ont été déterminés par les récoltes et non par les régimes monétaires des pays exportateurs ou importateurs.

Au moment même où se produisaient les événements les plus décisifs en cette matière : échec à la présidence des Etats-Unis du candidat Bryan qui avait juré de rétablir la libre frappe de l'argent, adoption de l'étalon d'or par le Japon, le froment remontait de 30 %.

En admettant donc — ce qui d'une manière générale serait faux — que la baisse des objets de première nécessité soit un malheur, elle n'est certainement pas due à l'évolution monétaire contemporaine. Celle-ci est singulièrement facilitée par l'accroissement énorme de la production de l'or qui, pour la seule année 1896, s'est élevée à 1100 millions de francs et qui, selon toute probabilité, va s'approcher de 1200, peut-être de 1500 millions au cours des prochaines années. Les encaisses des grandes banques d'émission, des gouvernements qui aiment thésauriser, s'augmentent journellement. Comme, en même temps, les moyens d'échange se perfectionnent sans relâche, que les chèques et les virements remplacent de plus en plus le métal qui, cependant, reste toujours à la base de la circulation gagée par lui, on peut presque entrevoir le moment où la circulation sera saturée de métal jaune. Nous assistons aujourd'hui à la disparition du bimétallisme : nos arrière-neveux songeront peut-être un jour à suspendre ou à limiter la libre frappe de l'or.

Quoi qu'il en soit, il est inutile de chercher à plonger nos regards dans les ténèbres de l'avenir. Mais il était indispensable de se bien rendre compte de la situation monétaire contemporaine : c'est ce que nous avons essayé de faire dans les pages qui précèdent, en résumant l'histoire de cette chute de l'argent, qu'un économiste célèbre appelait le détronement d'un roi du monde.

Raphaël-Georges LÉVY.

